

# Transmettre au mieux dans 5 ans : gestion-transmission de son entreprise, de son patrimoine professionnel

1 jour 7 heures

Programme de formation

## Public visé

Tout public qui se pose des questions sur la transmission du patrimoine professionnel (pour départ en retraite ou simple changement d'orientation professionnelle)

## Pré-requis

Pas de pré-requis.

Cette formation reprend à la base les fondamentaux à connaître.

## Objectifs pédagogiques

- Être capable d'identifier les éléments clés constituant la valeur de son entreprise (actifs, contrats, clientèle, baux, parts sociales...)
- Comprendre et être plus à l'aise sur les éléments structurant l'entreprise
- Maîtriser les différentes étapes de la transmission du patrimoine professionnel
- Comprendre les fondamentaux de la fiscalité sur les plus-values de cession et les droits d'enregistrement pour une meilleure optimisation

## Description / Contenu

### Quel est l'objet de la transmission

- \* Quelles actions ou organisations en vue de transmettre
- \* Sécuriser les principaux éléments (baux, contrats, salariés...)

### Les différentes étapes pour une transmission réussie et sécurisée :

- \* Préparation du dossier de présentation de l'entreprise
- \* la lettre d'intention
- \* Un protocole sous conditions suspensives
- \* Les audits d'acquisition/cession et la levée des conditions suspensives
- \* Les actes réitératifs et la perception du prix de vente

### Les fondamentaux de la transmission de son entreprise et les aspects fiscaux

- \* Transmission à titre gratuit
- \* Transmission à titre onéreux

Dernière mise à jour : 02/02/2023



## Modalités pédagogiques

Exposés par le formateur  
Exercices d'application  
Échanges

## Moyens et supports pédagogiques

Supports visuels : diaporama diffusé par vidéoprojecteur, photocopiés papiers distribués à chaque participant ou diffusés en format numérique via l'extranet de chaque participant  
Supports d'autoformation : supports diffusés par l'extranet participant

## Modalités d'évaluation et de suivi

Procédure de positionnement et d'évaluation des compétences et des connaissances en début de formation, puis en fin de formation.

Procédure d'évaluation de la satisfaction en fin de formation.

Modalités de contrôle de l'assiduité : feuille d'émargement + attestation d'assiduité.